



SOMMAIRE

ACTU-AGENDA

- ▣ *Au CRAJEP*
- ▣ *Chez les membres et leurs réseaux*
- ▣ *En région*
- ▣ *Au national*
- ▣ *Offres d'emplois*

p1
p3
p5
p6
p6

RESSOURCES-OUTILS

- ❖ *Ressources péda* p7
- ❖ *Financements* p8
- ❖ *Parutions, publications* p8

INFOS-PRESSE

- ★ *A la une* p10



Actu - Agenda



Au CRAJEP

Education participatif L'aïcité
Démocratie Coopération
Solidarité-Internationale
Réconciliation Volontariat
Respect Tolerancé
Ouverture Intérêt-général
Militantisme Citoyenneté

Autonomie Critique Dignité
Populaire Transmission
Réciprocité Puissance-d'agir
Transformation Transformation-sociale
Citzoyenneté Pluralisme

Egalité Instruction Echange
Fraternité Solidarité Convivialité
Mobilisation Engagement
Intergénérationnel Humanisme
Empowerment Culture Collectif
Résistance Vivre-ensemble

Meilleurs Vœux

2020

édito

Nouveau monde ...

La crise des gilets jaunes, la mise à l'écart des « corps intermédiaires », les mobilisations sur le climat, le conflit sur la réforme des retraites marquent de manière forte ces derniers mois. Mais au-delà de ces événements proprement dits, notre communauté s'en trouve durablement impactée.

Ce qui est le plus dommageable pour notre démocratie, c'est l'affirmation que la politique n'est plus une affaire d'opinion, de vision du monde, mais surtout une adaptation au monde ayant pour étandard une soi-disant modernité dont on ne peut pas discuter les objectifs. Ce qui est regrettable c'est la querelle permanente entre les anciens et les modernes, cette fausse bataille d'Hernani qui masque le vrai débat démocratique pour une société moins précaire.

Ce nouveau monde, tant vanté par certains, est en réalité la capacité plus ou moins grande à s'adapter aux méfaits d'un libéralisme tout puissant en pratiquant « la politique du chien crevé au fil de l'eau ». Cette politique est marquée par une soumission : se laisser ballotter par le mouvement mondial de fuite en avant de peur d'être décroché sans se soucier des conséquences sociales. Pour les tenants de ce monde, il n'y pas d'autre politique, il faut s'adapter et le pays doit suivre.

Ce nouveau monde qu'on nous propose, n'admet aucune remise en cause. Pire encore il n'est pas si nouveau que cela : il continue d'aliéner l'homme. Le nouveau monde des inégalités de plus en plus grandes et des précarités sociale, culturelle et économique structurent de plus en plus nos sociétés.

L'histoire nous montre que la vie en société n'est pas seulement un calcul d'utilité et les citoyens ne sont pas seulement des particules contractantes. Notre pays ne peut se réduire à une entreprise sur un grand marché global avec seulement comme principe moteur l'adaptation au capitalisme mondialisé.

Non le peuple n'est pas l'ennemi, c'est même le fondement de notre démocratie, celle de l'altérité et de la bienveillance. Le monde économique doit participer aussi à cette démocratie, à condition qu'il contribue au bon équilibre de notre société : payer justement des impôts là où il opère, obéir aux lois sociales et laisser l'Etat donner l'orientation politique.

Nous refusons d'entrer dans un monde où l'on nous présenterait comme une évidence la modernité de ce « progressisme » opposé au peuple. En revanche, nous pensons qu'il existe bien deux conceptions de la société : celle qui augmente le profit d'un petit nombre de plus en plus favorisé, entraînant notamment, sous l'étandard du néolibéralisme, le désastre climatique que nous connaissons ; et celle qui souhaite construire une société à la fois solidaire et démocratique dont le réveil des consciences alimente le juste développement, celui « du pouvoir de vivre ».

Alors, face aux errances du passé et à la passivité coupable du présent, de nombreux jeunes investissent les rues et les médias, interpellant dirigeants et décisionnaires, afin de défendre leur avenir à l'aune des innombrables défis que rencontre notre communauté.

Il faut les encourager. Ce sont eux qui hériteront du monde de demain ! Sur le chemin vers cette société désirable, il faut ouvrir la voie et engager tous nos efforts pour les aider à édifier ce nouveau monde qu'ils appellent de leurs vœux.

Frédéric FAUVET, président du CRAJEP HdF

FESTIVAL PROVOX

25 & 26 JANVIER

À AMIENS

POUR LES JEUNES
QUI SE MÈLENT
DE CE QUI LES REGARDE



Chez les Membres et leurs Réseaux

La colocation solidaire

Une nouvelle façon d'habiter et d'impliquer
les étudiants dans le territoire

Jeudi 16 janvier 2020

> Lille

www.lab-afev.org/logement



afev ★★



Représentation

Formation

La FAEP et son réseau

Vie Étudiante

Santé publique

Citoyenneté

COMMUNIQUE DE PRESSE

8 janvier 2020

Examens de janvier à l'UPJV

Permettre de garantir un accès aux droits à tous dans ce contexte de grève

Lianes coopération vous invite au COOP LAB de Janvier

Tu as moins de 30 ans et tu souhaites réaliser un projet international en groupe ?

Découvre ce que le COOP LAB propose pour te venir en aide !



[Voir la version en ligne](#)



Envie de partir à l'étranger ?

Envie de travailler en groupe ?

Envie d'apprendre à travailler avec un partenaire ? le trouver ? communiquer avec lui jusqu'à la réalisation du projet ?

**Viens au COOP LAB de Janvier,
le 15 Janvier 2020**

Réforme des lycées : remplissez notre questionnaire !

Face au cafouillage de la mise en œuvre de la réforme des lycées, la FCPE lance une grande enquête adressée aux parents. Objectifs : dresser un état des lieux précis des sujets qui préoccupent les parents et pour lesquels ils n'ont pas d'informations.



18 janvier 2020 – Invitation à la journée du Collectif CAPE en NPDC



Des conférences, des ateliers, des débats pour aborder « Coopération & Éducation Nouvelle : Valeurs, enjeux et actualité des pratiques » Samedi 18 janvier 2020 de 8h30 à 17h, le Collectif CAPE en Nord-Pas de Calais organise à l'Université de Lille 1 une journée ouverte à tous sur inscription pour aborder cette thématique à travers des conférences, des ateliers, des échanges et du partage de ressources pédagogiques. Pour y participer : inscrivez-vous ! Au programme : 8h30 – Accueil, stands des associations → [LIRE LA SUITE...](#)





forum
du lycéen
à l'étudiant
Mégacité - Amiens

jeudi 16
vendredi 17
samedi 18
janvier 2020
9h30 - 17h00
Entrée gratuite

Je suis au lycée
Je prépare mon orientation

Préparez votre visite sur : www.forumdulyceen.fr

Région Hauts-de-France

Académie Amiens

**LE PACTE
DU POUVOIR DE VIVRE**
66 PROPOSITIONS
LILLE

LE TOUR
de France

Inscription GRATUITE

JEUDI 30 JANVIER 2020
17H30 - SCIENCES PO LILLE

« Organisons-nous ! » L'Université des savoirs associatifs

Pour la 3ème séance de notre université des savoirs associatifs, nous avons le plaisir de vous annoncer la venue d'Adeline de Lépinay pour son livre tout juste sorti des presses : *Organisons-nous ! Manuel critique*.
Inscription ici

*La séance d'arpentage du livre présenté le mois dernier **À quoi sert la philanthropie ?** aura lieu le jeudi 30 janvier au CAC en présence de son auteur Didier Minot - **INSCRIPTION obligatoire ICI***

**LES RENCONTRES
DE L'ÉDUCATION
AUX MÉDIAS**

Vendredi 7 février 2020

ESJ
ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE JOURNALISME
DE LILLE

**Festival des
Voyageurs Alternatifs**

DU 22 AU 26 JANVIER 2020

JEUX, CONTES, BALADES, ATELIERS, REPAS, EXPOSITIONS,
PROJECTIONS, CONCERTS, CONFÉRENCES...

AMIRAL BOUETTCHOU, Une œuvre d'Alexandre Perigot, 2019
Photographie & graphisme : Pierre Macrot

Le Centre de ressources pour la prévention des radicalités sociales a le plaisir de vous inviter à la Journée régionale :

« La laïcité : un principe à comprendre et faire vivre collectivement »

Roubaix, 16 janvier 2020, 9h – 17h
ENPJJ, 16 rue du Curoir à Roubaix

inscription obligatoire avant le 13 janvier 2020



INVITATION LE GROUPE D'APPUI HAUTS-DE-FRANCE

vous invite à une présentation du

3^{ème} appel à projets « Rue aux enfants, rue pour tous »

le jeudi 23 janvier 2020 de 10h30 à 12h 30
à la MRES – salle Jacqueline
5 rue Jules de Vicq à Lille
(nouvelle adresse de la MRES depuis janvier)



La Direction de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et l'association Régions de France s'associent pour vous convier au prochain **Comité territorial de la mobilité internationale et européenne des jeunes**

le vendredi 17 janvier 2020 à Paris.

La journée vise à vous permettre d'échanger sur les enjeux de la mobilité internationale et de mutualiser les bonnes pratiques que vous mettez en œuvre au niveau local.

Elle vous permettra d'aller à la rencontre d'une centaine de représentants associatifs et institutionnels (Régions, ministères) impliqués aux niveaux national, régional et local.

Nous vous remercions de bien vouloir indiquer votre présence en remplissant [le formulaire ici.](#)

LE CONTREPIED

PROGRAMME DE FORMATION

CONTaCT
STANDARDS
BESOINS
EDUCATION POPULAIRE
SCOP Le Contrepied
10 Basse Rue,
35250 Saint Germain sur Ille
www.lecontrepied.org
contact@lecontrepied.org



La Ville de MERU (Oise)

15 000 habitants, à 50 km au nord de Paris,
Ligne de train directe gare du Nord (Paris-Beauvais)

RECRUTE

Merci de transmettre votre CV + lettre de motivation manuscrite :

- Par mail : recrutement@ville-meru.fr
- Par courrier : Mme la Maire – Mairie de Méru – Direction des Ressources Humaines – Place de l'Hôtel de ville – 60110 Méru

POSTE A POURVOIR (Janvier-Février 2020)
ANIMATEUR-TRICE référent (e) JEUNESSE

Mission générale :

L'animateur-trice jeunesse accueille les jeunes, de 11 à 25 ans sur le territoire et les accompagne dans leurs projets. Il-elle travaille au sein d'une équipe dans un centre social rural, lieu d'animation de la vie sociale implanté sur le territoire rural de la Picardie verte. Son action s'inscrit dans une démarche d'impulsion de projets en référence avec une nouvelle prestation de service Caf attendue pour 2020. Dans le cadre d'une démarche concertée avec les partenaires locaux ainsi qu'en interne centre social, l'animateur-trice aura à élaborer, suivre et évaluer l'axe jeunesse du centre social.

Un coordinateur de la Maison de l'Enfant les « P'tits Loups » h/f

Un Animateur-Référent Famille h/f

Cadre d'emploi : Animateur

Temps plein – 35 H

Poste à pourvoir de suite

Diplôme : BPJEPS exigé à minima, DEJEPS, DUT carrières sociales option ASC, ...

Contrat : CDD de 12 mois (au démarrage) on ; Esprit créatif ; Très bon relationnel et sens du travail en Candidature (lettre de motivation, CV et copie du diplôme demandé) à adresser à l'attention de Monsieur Guy MASSON, Président du Centre Social Rural du canton de Grandvilliers, 32 Rue Frédéric Petit – 60210 GRANDVILLIERS

Salaire mensuel 1 756 euros brut conformément à la convention collective ELISFA (selon qualification)

Souhaits particuliers : expériences souhaitées notamment dans l'animation, permis B exigé, véhicule, connaissance du logiciel AIGA et des dispositifs DDCS, Caf, MSA,...

Ressources - outils



Civic tech, données et Demos : une exploration des interactions entre démocratie et technologies

11 décembre 2019

La CNIL publie son septième cahier Innovation et prospective qui explore les enjeux de données personnelles et libertés dans les relations entre démocratie, technologie et participation citoyenne. Il propose des pistes pour construire des modèles de civic tech vertueux respectueux des droits des individus et des fondements de la démocratie.

LA CONSULTATION DES JEUNES : LE KIT !



Projet de loi de finances 2020 Analyse technique et politique du Cnajep





L'appel à projets permanent de la Fondation MACIF



APPEL À PROJETS 2020

Cahier des charges

ACTIONS DE SOUTIEN À DESTINATION DE LA JEUNESSE



SOUTENIR LE DÉPART EN VACANCES

Parutions - Publications



Effets des séjours à l'étranger sur l'insertion des jeunes

DES BÉNÉFICES INÉGAUX SELON L'ORIGINE SOCIALE

Dans quelle mesure les séjours à l'étranger pendant les études favorisent-ils l'employabilité et l'insertion des jeunes sur le marché du travail ? L'exploitation de données nouvelles issues de l'enquête « Génération 2013 » fait apparaître que les bénéfices sont très différents selon les jeunes : certains disparaissent dans la valorisation de celle-ci au sein des parcours professionnels. Les jeunes d'origine modeste et les moins qualifiés profitent de cette situation. La mobilité internationale semble en effet surtout influer sur la qualité des emplois obtenus : les jeunes ayant effectué un séjour d'études long et diplômant ou des stages certifiants, qui sont généralement issus de meilleurs plus favorisés, accèdent plus facilement que les autres aux emplois de cadre, et à un meilleur salaire.

Étude de l'enseignement supérieur à l'étranger (Génération 2013) (encaisseur), Coordonnée par C. Z., réalisée par le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CERQUAL) et financée par l'Institut national de l'éducation populaire (INEP). Les auteurs ont des effectifs probatifs sur l'accès aux emplois de cadre et sur le niveau des salaires. Les jeunes qui viennent d'acquérir un diplôme ou d'une certification, notamment ceux ayant particulièrement profité de ce séjour, sont issus des meilleures écoles nationales. En revanche, elle cherche à questionner la plus-value de ces séjours en ce qui concerne l'insertion socioprofessionnelle des jeunes les plus modestes et les moins diplômés. Non seulement ces derniers partent moins souvent que les autres, mais lorsqu'ils partent, leurs

séjours semblent avoir au moins d'effets sur leur insertion professionnelle trois ans après leur retour. Le résultat montre que les jeunes moins dotés. Des résultats qui conduisent à interroger les politiques nationales et européennes ainsi que la valorisation de ces expériences à l'étranger en cours d'études pour les plus défavorisés.

Inégalités sociales d'accès à la mobilité
Au sein de la « Génération 2013 », 324 000 jeunes, soit 47 % de la cohorte tous niveaux de diplômes confondus, ont effectué au moins un séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études, durant leur formation initiale, si 32 % effectuent même en exercice effectif plusieurs. Parmi les jeunes partis à l'étranger pendant leur scolarité, 34 % ont réalisé au moins un séjour dans le cadre d'un stage encadré par une compagnie ou d'un contrat d'aide dans un établissement de formation. Selon les caractéristiques du séjour le plus long réalisé pour une période d'études ou de stage sont pris en compte lorsque l'individu a vécu plusieurs fois ce type d'expérience dans le cadre d'un diplôme.

L'Union européenne est apparue comme la principale destination des jeunes de la « Génération 2013 » partis à l'étranger pour des études ou un stage (67 %), notamment le Royaume-Uni (21 %), l'Espagne (13 %) et l'Allemagne (9 %), suivie par l'Amérique qui représente 17 % des séjours. Ces

INJEP NOTES & RAPPORTS REVUE DE LITTÉRATURE

Décembre 2019
INJEP-2019-13

Éducation non formelle à l'environnement

Fondements sociohistoriques et modalités d'expression territoriale

AUTEURE

Joy TOUPET, géographe, laboratoire espaces et sociétés (IES), Université Rennes 2.



Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de l'éducation associative (OJEP)

Services militaires et civils

Panorama français et international

La mise en œuvre de la préfiguration du service national universel (SNU) en 2019 a relancé les discussions sur les différentes formes de services militaires et civils proposés aux jeunes français. La participation des premiers jeunes volontaires aux séjours de cohésion du SNU (juin 2019) fournit l'occasion de revenir sur l'histoire de la conscription en France, et de situer ce dispositif original au sein de la multitude de programmes de volontariat pour les jeunes en Europe et en Amérique du Nord.

LE CONTEXTE HISTORIQUE FRANÇAIS

De la nécessité d'une institution républicaine...

La conscription militaire en France est instaurée en 1793 par la loi Jourdan, qui impose à tous les hommes de 20 à 25 ans, sans distinction de classe, de s'inscrire sur un registre tenu par famille. Si elle au sort, le concrétise alors effectuer un service militaire de cinq ans. La guerre française-américaine de 1803 et les révoltes de la Commune en 1830 conduisent les législateurs à réformer la conscription en 1803 en imposant l'obligation de servir pour un an, voire cinq si l'on est tiré au sort. Le droit dont jouissent les plus issus de la faire remplacer dans ce dernier cas est étendu, bien que certains élites parviennent encore à être exemptées. Marquent l'aboutissement du processus de révolution de l'armée, le loi Belbeuf de 1913 instaure un service militaire obligatoire de deux ans, pour tous les jeunes hommes, sans dispense possible.

Cube le fait de lancer les ressources humaines nécessaires à l'armée lors de conflits majeurs, la conscription doit également permettre de légitimer l'action des armées aux yeux du peuple des appels devant l'« émission du peuple » (Larivière, 2006, p. 305), et de garantir la rentrée de citoyens de tous les milieux sociaux afin de consolider la cohésion nationale. En l'espèce, la conscription est aussi perçue comme un moyen d'assurer les générations issues de l'émigration du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne (ibid., 2006, p. 309-311). Le service militaire devient peu à peu une véritable institution républicaine, forgéant les citoyens qui y participent activement en leur inculquant des valeurs citoyennes et en leur donnant accès à une instruction et marquant leur passage à la vie adulte.

... à l'émergence de volontariats civils

Alors que les deux guerres mondiales consacrent l'idée de famille nationale et le lien étroit entre défense et citoyenneté, les guerres de décolonisation (et précisément la guerre d'Algérie) marquent le déclin du modèle de la conscription du début du siècle, en exposant son incapacité à faire émerger le socle (Déplan, 2009). Déclinaison de l'armée nucléaire et la fin des menaces militaires sur le territoire français

permettent de réduire les effectifs militaires et mettent en évidence la pertinence d'une armée de métier. Les transformations de la société française questionnent également la légitimité d'un service militaire long et universel : pour des raisons budgétaires, l'arrivée des classes issues du baby-boom mène à la réduction de la durée du service. En 1970, une enquête montre que 65 % des étudiants pensent que le service militaire est « inutile » (Cheret, 1999). Pour faire face à la contestation grandissante et à l'opposition de l'élite, les législateurs multiplient les réformes.

L'expression « service national » remplace celle de « service militaire » à compter de l'ordonnance du 7 janvier 1993, inaugurant, selon Valérie Biocqué, « le processus de différenciation des modalités de déroulement du service et permettant, dès le milieu des années 1990, une multiplication des formes civiles du service national » (Biocqué, 2019, p. 51). Auquel place réservé aux hommes, le service national s'ouvre aux femmes sur la base du volontariat à partir de 1997.

En 1997, la conscription obligatoire est suspendue. Le principe de la conscription est cependant maintenu par l'obligation de la participation obligatoire de tous les jeunes hommes et femmes ayant l'âge de 18 ans à une journée d'information des valeurs républicaines baptisée « journée Défense et citoyenneté ». À l'instar que l'armée se professionnalise, différents dispositifs de volontariat voient le jour, comme le « volontariat civil » en 2000. Les émissaires de 2016 dans les banlieues françaises relancent le débat sur le déploiement d'un service civique obligatoire « comme l'éducation » approprié pour intervenir auprès des jeunes (Biocqué, 2019, p. 13). Merlin Hinck, nomme haut-commissaire à la jeunesse, est chargé de concevoir et mettre en place un service civique volontariale qui verra le jour en 2020.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON INTERNATIONALE

Les nombreuses adaptations de la conscription en Europe

Le rôle de la guerre froide connaît la majorité des pays du continent européen à abandonner la conscription : la Belgique (1997), la France (1999), les Pays-Bas (1997), le Portugal (1999), l'Espagne (2002), Italie (2004)

Insee Flash

Hauts-de-France

N° 79

Décembre 2019

Les jeunes en Hauts-de-France

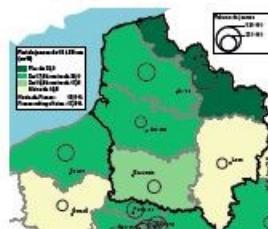
Les jeunes face à de multiples défis

En 2015, avec près d'un habitant sur cinq âgé de 15 à 29 ans, la région des Hauts-de-France est la plus jeune de France de province. Malgré une diminution du nombre de jeunes d'ici 2050, elle le restera à ce horzon. Dans la région, le taux niveau de diplôme des jeunes rend plus difficile leur insertion sur le marché de l'emploi qualifiés. Ceci les expose à d'importantes fragilités sociales, notamment dans l'Avre, la Thiérache, l'ax-bassin minier et le nord du littoral.

Yohan Bellalou, Nadia Bellalou, Insee

En 2015, 1 135 200 jeunes de 15 à 29 ans résidaient dans les Hauts-de-France. Avec près d'un habitant sur cinq dans cette classe d'âge, la région des Hauts-de-France est la plus jeune de France de province. La Nord, qui concernait près d'un jeune sur deux de la région, est le département de France métropolitaine le plus proche de 15-29 ans devant Paris (figure 1). Si les tendances démographiques actuelles se confirment, leur nombre en région devrait augmenter entre 2015 et 2050 : - 6 % contre + 1 % au niveau national. Cette diminution sera liée à l'afflux conjugal de la baisse du nombre de naissances et d'un solde migratoire déficitaire. Les départements les plus concernés sont l'Aisne et le Pas-de-Calais (respectivement - 12 % et - 10 % entre 2015 et 2050). En 2050, les Hauts-de-France resteront toutefois la plus jeune région de France métropolitaine devant l'Ile-de-France.

■ Le Nord, département le plus jeune de France
Volume et part des jeunes de 15 à 29 ans dans les départements



Source : Insee, recensement de la population 2015.

Un plus faible niveau de diplôme, d'importantes difficultés scolaires

Avec 410 720 jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement en 2015, le taux de scolarisation régional des 15-29 ans s'établit à 36 %, soit une proportion équivalente au niveau national (figure 2). Les jeunes des Hauts-de-France souffrent néanmoins d'un déficit scolaire et de diplômes. Quel que soit le département, plus d'un jeune sur cinq sortira sur cinq ans de l'école le brevet des collèges, contre 18 % au niveau national. À contrario, les jeunes titulaires d'un diplôme d'études supérieures y sont sous-représentés (29 % contre 34 % au niveau national). En particulier dans l'Aisne (22 %). En 2015, la situation décline également la plus forte part de nos diplômés et non-étudiants de France métropolitaine : 12 % des 16-24 ans, soit 62 500 individus.

L'Aisne et le Pas-de-Calais occupent respectivement les premier et troisième rangs des départements métropolitains. De surcroît, les jeunes de la région éprouvent davantage de difficultés de lecture, notamment dans l'Académie d'Amiens. En 2018, parmi les participants à la Journée de lecture et de déclassement (JLD), 17 % ont une maladie fragilité de la lecture dans l'Aisne, 15 % dans la Somme et 14 % dans l'Oise (contre 12 % en France entière).

3 / Services militaires et civils

© Institut national de l'éducation populaire (Injep) / Observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

www.injep.fr

REVUE projet

COMPRENDRE POUR AGIR

N°375

décembre 2019/janvier 2020

Savons-nous encore débattre ?

Nous,
réfugié,
développeur
et engagé

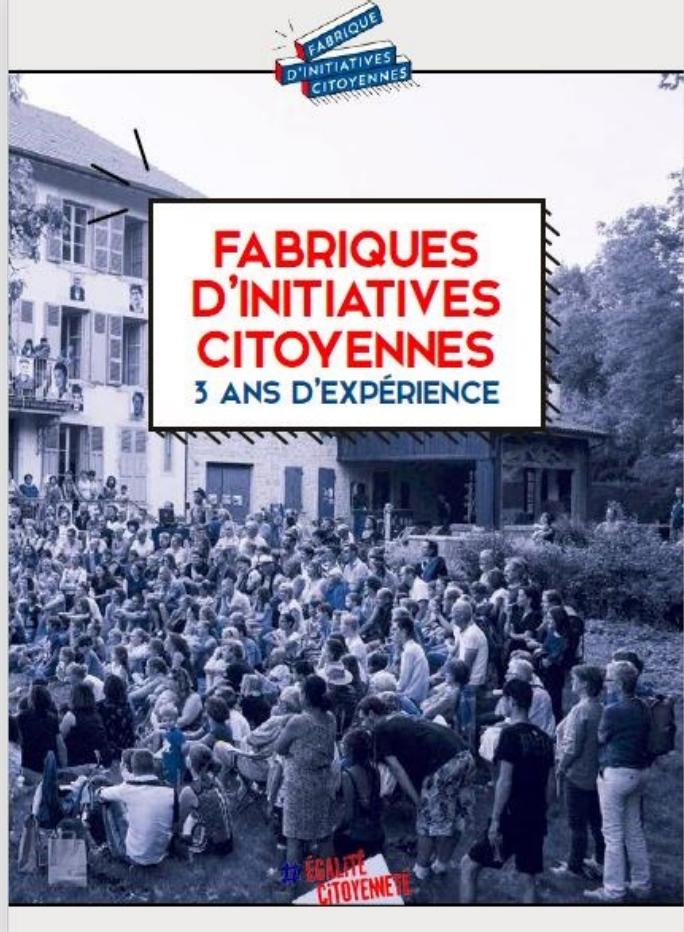
S'orienter
en politique,
avec le
sociologue
Bruno Latour

Agriculture :
quand les
femmes sont
exploitées

• NOUVELLE FORMULE •

FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES 3 ANS D'EXPÉRIENCE

FABRIQUE
D'INITIATIVES
CITOYENNES



INFOS - PRESSE



Municipales 2020 : Appel à engager la jeunesse dans les projets politiques.

11 DÉC. 2019 | PAR NICOLA LOPEZ | BLOG : LE BLOG DE NICOLA LOPEZ



JEU. 9 JANV. 2020 - ÉDITION DU MATIN

MEDIAPART

Hauts-de-France : Xavier Bertrand annonce une nouvelle aide pour les étudiants et un "droit d'interpellation citoyenne"

• 3 hauts-de-france



Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire

Hauts-de-France

Siège social : 11 rue Ernest Deconinck, 59800 LILLE
Siège administratif : ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS
06 95 68 94 28 - contact@crajephdf.org - www.crajephdf.org

